



Numéro de Révision: 003.0

Date de sortie: 03/21/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LEPAGE PL PREMIUM FAST GRAB (FORMERLY LEPAGE PL PREMIUM ADVANCED)	Numéro IDH:	1417396
Type de produit:	Colle polyuréthane à 1 composant	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com	

CEPA, nouvelle restriction significative d'activité (SNAc)-Pas pour l'usage dans les produits conçus pour être employés par des enfants sous l'âge de 7.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES PAR INHALATION.

CLASSE DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANÉE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Éviter de respirer les poussières ou les émanations. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

Numéro IDH: 1417396

Nom du produit: LEPAGE PL PREMIUM FAST GRAB (FORMERLY LEPAGE PL PREMIUM ADVANCED)

Stockage:
Élimination:

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste :
consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un
médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Non prescrit

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,
nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions
du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Methylenebis(phenylisocyanate)	101-68-8	10 - 20
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	9016-87-9	5 - 10
Methylene bisphenyl isocyanate	26447-40-5	1 - 5
Calcaire	1317-65-3	20 - 30

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent pas être mises en contact avec le produit.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Enlever les vêtements souillés.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantité d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Symptoms:	Voir la section 11.
Indication pour le médecin:	Il n'existe pas d'antidote spécifique. Une personne connaissant une réaction dermique ou de sensibilisation pulmonaire à cette matière, devrait être retirée du lieu d'exposition au diisocyanate. Traitement basé sur l'appréciation du médecin au vu des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse Brouillard d'eau
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Fumées et vapeurs de la décomposition thermique varient en composition et toxicité.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Vapeurs d'isocyanate. Gaz nitreux Fumée.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage:

Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Éviter la pulvérisation/formation d'aérosol. Évitez les températures extrêmes. Protéger de l'humidité. Assurer une ventilation adéquate. Voir le conseil à la section 8. Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 20 °C (68°F) et 40 °C (104°F)
Les propriétés du produit changent en dessous de la limite de température indiquée. Garder fermé en lieu frais et sec. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Methylenebis(phenylisocyanate)	0.005 ppm TWA	0.02 ppm (0.2 mg/m ³) Ceiling	Rien	Rien
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Rien	Rien	Rien	Rien
Methylene bisphenyl isocyanate	Rien	Rien	Rien	Rien
Calcaire	10 mg/m ³ TWA poussière totales	5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Dans de tels cas, ou quand les concentrations de MDI excèdent la TLV, il faut porter un masque de protection respiratoire. Si l'exposition personnelle ne peut pas être contrôlée en dessous des limites applicables par ventilation, porter un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs/particules organiques bien ajusté approuvé par NIOSH.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Gris
Odeur:	d'Aromatique, Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.3 à 23.89 °C (75°F) Environ
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.34 °C (> 200.01 °F) ASTM D-93
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune prévue.
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	1.7 %; 22 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité:	18,000 mpa.s
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone. Isocyanates.
Produits incompatibles:	Eau. Alcools. Des bases fortes. Oxydants.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Irritation modérée des voies respiratoires. L'exposition aux diisocyanates peut avoir les effets suivants sur la santé des humains ; irritation et réactions allergiques de la peau, irritation respiratoire, sensibilisation respiratoire et toxicité pulmonaire; certains diisocyanates peuvent causer le cancer. Le risque de déclaration de ces effets dépend de plusieurs facteurs dont le niveau d'exposition, la fréquence d'exposition, la partie du corps exposée et la sensibilité chez la personne exposée. Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent être mises en contact avec le produit.

Contact avec la peau:

Le contact avec la peau peut causer une irritation de la peau ou une réaction allergique (sensibilisation) chez certaines personnes. Ce produit peut décolorer la peau.

Contact avec les yeux:

Entraîne une irritation des yeux.

Ingestion:

Ne pas goûter ou avaler.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Methylenebis(phenylisocyanate)	Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 0.38 mg/l Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 0.369 mg/l	Irritant, Respiratoire, Allergène
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Rien	Allergène, Irritant, Reins, Foie, Respiratoire
Methylene bisphenyl isocyanate	Rien	Allergène, Irritant, Mutagène, Respiratoire
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Methylenebis(phenylisocyanate)	Non	Non	Non
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues	Non	Non	Non
Methylene bisphenyl isocyanate	Non	Non	Non
Calcaire	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé

Division: Rien

Numéro d'identification: Rien

Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES:	Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.
-----------------------------	--

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):	Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.
---	---

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 3, 11

Préparé par: Mary Ellen Roddy, Directeur, Affaires Réglementaires

Date de sortie: 03/21/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.